



Où en est-on avec le projet « Pompier JU2020 » ?

Fin 2018, un groupe de travail a été formé dans le but de poursuivre le projet « Pompier JU2020 » qui avait été présenté en avril 2018. Le premier rapport était prévu pour la fin juin 2019.

L'objectif principal concernant le projet « Pompier JU2020 » est de permettre une diminution des effectifs et donc des coûts, d'être plus efficace sur le terrain et avoir des sapeurs-pompiers mieux formés.

Au niveau de l'agenda, il était prévu un premier rapport mi-2019, le rapport final fin 2019, la finalisation de l'aspect législatif d'ici 2020 et la mise en œuvre aux environs de 2025.

Le groupe UDC qui a déjà soulevé à plusieurs reprises des tensions entre les différents acteurs, suppose que la querelle de clocher n'est pas terminée. Il s'agit apparemment de définir les compétences et donc aussi le financement aux CR et aux SIS.

Le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Est-ce que le rapport intermédiaire prévu pour fin juin 2019 a déjà été présenté ?**
- 2. Comment peut-on améliorer la situation entre les CR et les SIS ?**
- 3. Faut-il vraiment transmettre toutes les compétences aux CR et ainsi également la plus grande partie du financement ?**
- 4. Quelle est la position des communes jurassiennes concernant ce projet ?**
- 5. Quelle est la position de l'ECA ?**
- 6. Est-ce que l'aspect législatif pourra être finalisé en 2020 ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 2 octobre 2019

Pour le groupe UDC
Didier Spies

1